

COMMENT S'INSCRIRE AU LYCEE PAUL CONSTANS ?

RENTREE 2018

Bienvenue au Lycée Paul Constans de Montluçon.

Veillez trouver ci-dessous quelques éléments d'informations qui vont vous permettre de procéder à l'inscription en ligne pour la rentrée 2018.

1^{ère} étape : La connexion.

Vous devez vous connecter au site <https://teleservices.ac-clermont.fr/> avec l'identifiant et le mot de passe fourni par votre collègue.

2^{ème} étape : Choix de la formation.

Vous devez sélectionner une seule des trois formations ci-dessous:

- Seconde générale et technologique
- Ou - Seconde générale et technologique, section européenne (Anglais, Allemand, Espagnol)
- Ou - Seconde générale et technologique, section sportive (uniquement pour les élèves qui souhaitent faire du Golf)

3^{ème} étape : Choix des enseignements d'exploration.

1. Vous devez choisir un enseignement d'exploration économique obligatoire : Sciences économiques et sociales **OU** Principes Fondamentaux de l'économie et de la gestion.

2. Vous devez choisir un enseignement d'exploration scientifique obligatoire :

- Méthodes et Pratiques scientifiques (MPS)
- Sciences et laboratoire (SL)
- Sciences de l'Ingénieur - Conception Innovation Technologique. (SI-CIT)
- Informatique et Création Numérique (ICN)
- Biotechnologie
- Course en cours*
- Court métrage*
- Mini-entreprise*

() Pour les enseignements d'exploration suivants : Course en cours, Court métrage et Mini-entreprise, vous devez faire parvenir au lycée un mail précisant votre choix à l'adresse mail suivante : 0030026m@ac-clermont.fr*

4^{ème} étape : Choix d'un enseignement facultatif.

Vous avez la possibilité de choisir un enseignement facultatif parmi le **Chinois, le Golf, l'EPS et le Théâtre.**

Il est possible de choisir plusieurs options. Pour cela vous devez envoyer un mail au lycée à l'adresse suivante : 0030026m@ac-clermont.fr

5^{ème} étape: Finalisation et validation de l'inscription.

Pour rendre effective l'inscription, vous devez remettre au lycée l'ensemble des pièces ci-dessous :

- Charte informatique
 - Autorisation de sortie pour les élèves mineurs
 - Droit à l'image
 - Charte de l'utilisateur Manuels scolaires
 - Chèque de 5 € libellé à l'ordre de la MDLE (Maison des Lycéens et Etudiants) : *facultatif*
 - 2 photos d'identité si formulaire de transport SNCF
 - 1 RIP ou RIB pour les demi-pensionnaires et internes
 - Fiche Infirmerie complétée + photocopies des pages vaccinations du carnet de santé
 - Dossier médical : transfert
 - Fiche INTERNAT pour les élèves concernés
 - Parents divorcés : un extrait de jugement de divorce précisant la garde de l'enfant. UNIQUEMENT pour les NOUVEAUX ENTRANTS ou divorce prononcé récemment.
- Rappel : Conformément à la loi, en cas d'autorité parentale conjointe, l'adresse du second responsable doit être renseignée sur la fiche d'inscription.*
- Copie du livret de famille (pages parents et enfants) UNIQUEMENT pour les NOUVEAUX ENTRANTS

→ Pièces à retirer lors de l'inscription

- Demande éventuelle de transport (SNCF ou car)
- Calendrier de rentrée

Pour rendre effective l'inscription de votre enfant, vous devez vous présenter au lycée selon le calendrier suivant :

Lundi 2 juillet de 8h à 10h – 12h à 14h – 16h à 18h

Mardi 3 juillet de 8h à 10h – 12h à 14h – 16h à 18h

La présence de l'élève est INDISPENSABLE pour les nouveaux entrants (photographie sur place).